



Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire 5 mai 2022

Les adhérents de l'association « Réseau de Santé CAP2S » se sont réunis le jeudi 5 mai 2022 à partir de 20h00, dans le cadre d'une Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 juin 2021
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités de l'association établi par le Secrétaire Général
- Rapport d'activités du réseau établi par la Direction
- Présentation des comptes 2021 par le cabinet d'expert-comptable SOFIREX
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes 2021
- Affectation des résultats
- Quitus au Conseil d'administration
- Arrêt de la cotisation 2022
- Rapport d'orientation du Président.

Les adhérents présents sont accueillis par Mme ACHARD, responsable de service du site Saint-Etienne, qui assure « l'émargement » ainsi que la collecte des pouvoirs des membres représentés.

Après décompte, le Président, Luc MILLOT, recense 31 adhérents présents (dont 4 non votants) et 32 adhérents représentés.

Le quorum prévu dans les articles 12 et 13 des statuts est atteint : l'Assemblée Générale Ordinaire peut donc siéger et voter en toute légitimité.

Ont également assisté aux débats : Mme GAUMARD expert-comptable du cabinet SOFIREX, M. GIROUD-ARGOUD commissaire aux comptes, ainsi que trois membres de l'équipe salariée.

I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2020 :

Aucun membre présent ou représenté ne formule de remarque concernant le compte-rendu de la précédente Assemblée Générale.

Les membres présents et représentés valident le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10.06.2021.

II. Rapport moral du Président, Luc MILLOT :

Après des remerciements à l'assemblée, le président évoque les effets qu'a encore eu l'épidémie sur l'activité du réseau en 2021 :

- Impact direct sur le fonctionnement habituel :

Avec la mise en place de mesures de protection des salariés, des partenaires et des patients à travers le port du masque, les protocoles de désinfection (des locaux, des voitures), les limitations du nombre de personnes dans les locaux, dans les bureaux, salles de réunion, ..., la mise en place du télétravail avec les difficultés de déplacement du matériel informatique, des connexions au serveur, ...



La mise en place de l'obligation vaccinale des salariés, la gestion des arrêts des salariés (maladie, garde des enfants, fragiles...), les limitations des déplacements en particulier des visites à domicile.

- Impact indirect :

Le réseau a (comme en 2020) pris une part active à la lutte contre la Covid19, à la demande des professionnels ou de l'ARS avec l'organisation de centres de dépistages, la participation à de 2 dépistages massifs à St Etienne puis à l'organisation d'un centre de vaccination mobile jusqu'à des vaccinations en établissements scolaires, ...

- Poursuite de l'activité principale durant l'épidémie de Covid, avec augmentation des demandes de coordination des situations complexes depuis 2 ans sans retour en arrière, poursuite de l'activité ETP malgré les difficultés d'organisation pour trouver des salles et renoncement des patients de peur des risques ou en raison d'une non vaccination entraînant l'annulation au dernier moment de nombreuses séances.
- Difficultés de mobilisation des professionnels, eux-mêmes très sollicités par ailleurs par leurs patients, par les dépistages, par les vaccinations ou même en arrêt pour Covid...
- Expérimentation de la visioconférence en particulier pour les formations professionnelles.
- 2021 c'est aussi le départ en retraite de 4 salariés : les 3 médecins coordinateurs, 2 à Saint-Etienne : Brigitte LANG et Marc MEKDJIAN, 1 à Riorges : Christian BONNAMOUR, ainsi qu'une coordinatrice sur le roannais, Jeanne LAQUERBE, que nous voulons remercier ici pour leur collaboration depuis de nombreuses années.
- Et ce sont enfin les travaux en lien avec la mise en place du DAC qui ont débutés en septembre, avec le Département et la délégation territoriale de ARS, à travers un comité de pilotage, une équipe projet et des réunions de travail intermédiaires, tout cela accompagné par les conseils de Monsieur Eric Rumeau (Cabinet PIM) et Maître Baron (Cabinet Baron, Aidenbaum & Associés) que nous souhaitons remercier ici, pour permettre la transition et les changements qui font l'objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra cette assemblée.

III. Rapport d'activités de l'association établi par le Secrétaire Général, Claude FAVRE-BULLE :

Concernant les réunions associatives :

Le Bureau s'est réuni à 5 reprises (25 janvier, 3 mai, 28 juin, 20 septembre, 15 novembre)

Le Conseil d'administration à 2 reprises (2 mars, 9 décembre)

Et l'Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 10 juin 2021, en visioconférence.

Voici l'évolution des adhésions des professionnels depuis 2017, date de constitution du réseau CAP2S :

Professionnels adhérents 2017/2018/2019/2020/2021 : 1233 adhérents, répartis comme suit :

- 1200 professionnels de santé dont 5 centres de soins ou de santé
- 21 établissements et structures médico-sociales et sociales, services d'aides et de soins à domicile
- 2 établissements et structures hospitalières



**RÉSEAU DE SANTÉ
CAP2S**

- 5 représentants d'associations d'usagers et de bénévoles
- 5 partenaires

2 nouvelles structures adhérentes : ACARS et le renouvellement de l'Association DIABETE 42.

Au total 30 structures ont signé une convention avec le réseau.

IV. Rapport d'activités du réseau établi par la Direction :

L'ensemble des données discutées et des données complémentaires sont présentées dans l'annexe 1 du présent compte-rendu.

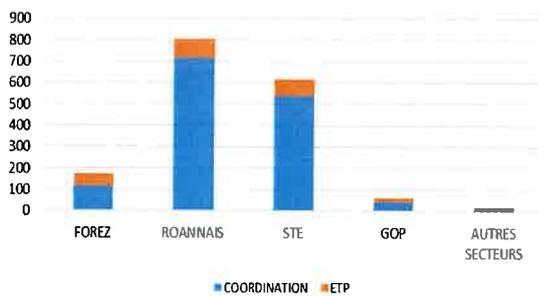
Les ressources humaines, tous sites confondus, fin 2021, sont au nombre de 30 salariés pour 21,75 équivalents temps plein.

Pour rappel, un rapport est réalisé pour chaque activité financée :

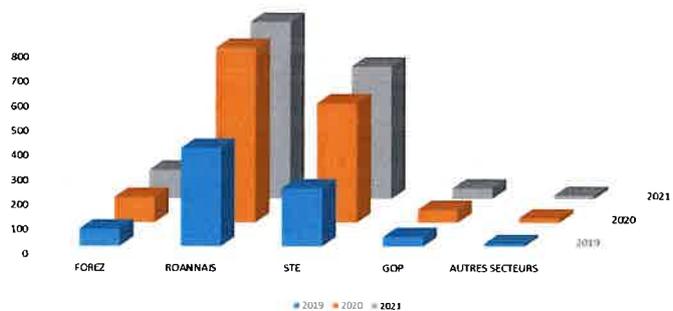
- Mission principale : Appui aux professionnels et coordination des situations complexes
- Missions complémentaires :
Education Thérapeutique du Patient (Diabète, Parkinson)
Formation Professionnelle
Actions liées à la crise sanitaire

Cumul activités « patients-centrés » : 2088 situations dont 89% pour la mission principale.

Répartition géographique des activités patients-centrées 2021



Progression par secteur 2019/2020/2021

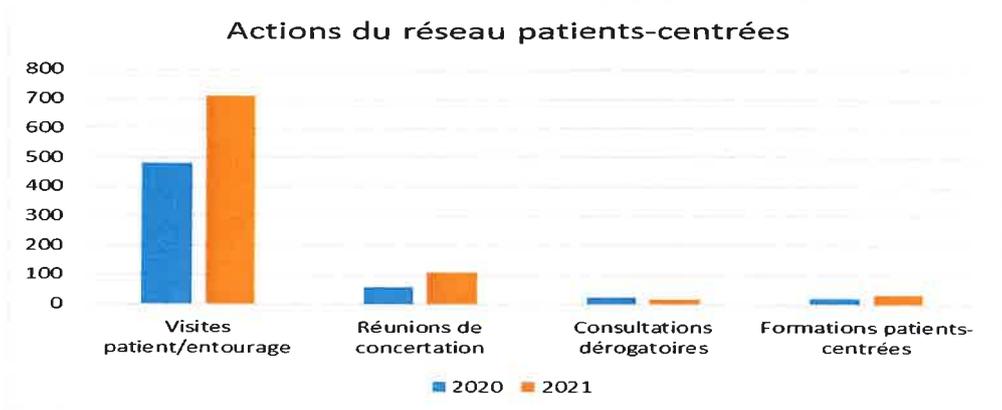


File active réseau	Effectif :	De Niveau 1	De niveau 2	De niveau 3	Total
<u>Mission principale</u>					
Nombre de situation de niveau 1		747			747
Nombre de patients inclus les années précédentes ayant nécessité une nouvelle intervention du réseau en 2021 ou patients restés dans la file active au 01/01		-	135	193	328
Nombre de nouveaux patients inclus en 2021 pour lesquels une intervention a été mise en place par le réseau en 2021		-	495	284	779
TOTAL		747	630	477	1854

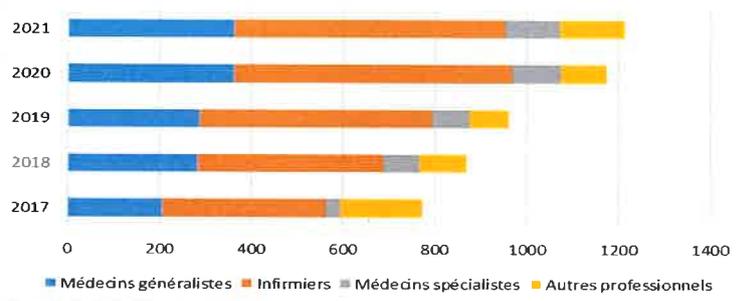
Handwritten signature and date: CFA 3/7



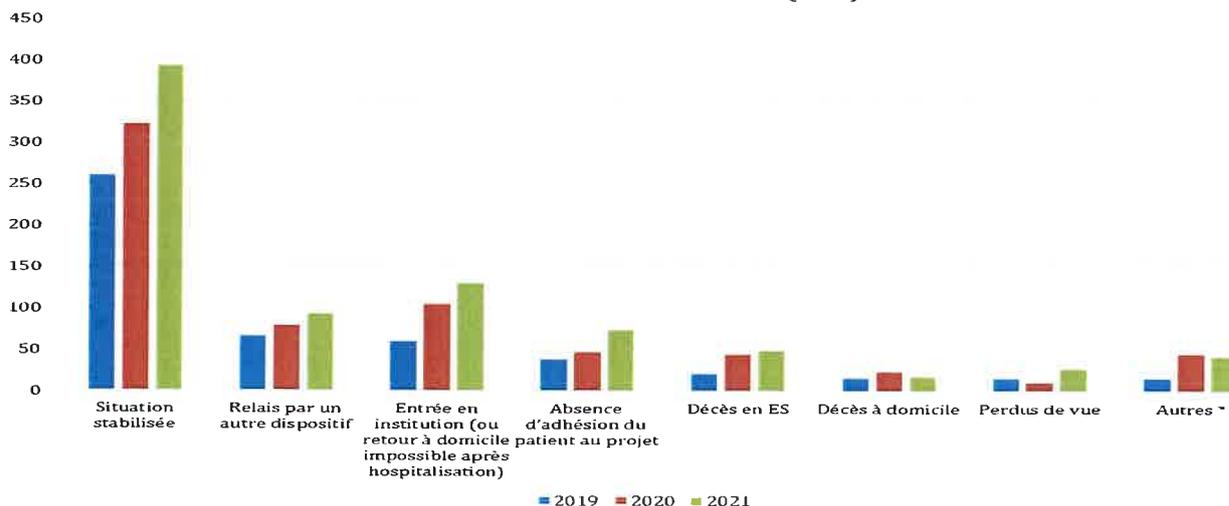
Répartition des types d'actions lors des situations



Pro ayant participé à au moins une PEC



Motifs de sortie du Réseau (826)



Formations 2021 : Nombre total de professionnels formés : 175 (contre 204 en 2020) (en présentiel ou en distanciel) avec des formations patients-centrées (25) ; des formations non patients-centrées (9 dont 2 payantes).

Programme ETP Diabète : « mieux connaître le diabète pour devenir acteur de sa prise en charge »

Nous avons bénéficié d'une année blanche pour le financement ETP 2021 sur la base de 2019, avant la crise sanitaire.

Nombre d'inscrits au programme : 234 (251 en 2020).

31 groupes d'ETP ont été programmés sur le département de La Loire et un canton du Rhône,



**RÉSEAU DE SANTÉ
CAP2S**

avec des parcours initiaux et des parcours de renforcement, soit 131 séances planifiées et organisées.

Tout comme en 2020, en raison du contexte sanitaire, de nombreuses séances ont été annulées, ... Au final, 23 groupes créés, soit 77 séances réalisées et 34 annulées.

99 patients (95 en 2020) ont eu un parcours complet sur l'année (155 en 2019) et 4 fin prématurées. La question du budget 2022 se reposera comme en 2021.

Programme ETP Maladie de Parkinson : « Park'Action : agir pour ne pas subir »

En 3ème année de fonctionnement, mêmes problématiques que pour le programme Diabète, file active de 7 patients pour 2 groupes.

Total : 4 personnes avec un parcours complet, Travail réalisé pour un déploiement du programme sur le département ... en 2022.

Activités spécifiques liées au contexte sanitaire :

- Organisation de centres de dépistage réguliers RT-PCR Covid - 60 libéraux mobilisés
- 2 Dépistages massifs, Saint-Etienne (organisation inf. libéraux)
- Dépistages Collèges & Lycées
- Vaccination mobile
- Vaccination scolaire
- Vaccinations massives.

Mme FLORENCE précise que si le territoire était doté intégralement de CPTS, alors le Réseau CAP2S n'aurait pas été sollicité. D'ailleurs, les actions conduites ont été réalisées hors-territoire de CPTS à une exception pour laquelle nous nous étions coordonnés.

V. Présentation des comptes 2020 par le cabinet d'expert-comptable SOFIREX :

Mme GAUMARD présente l'ensemble des comptes de l'association.

Pour rappel, les comptes du réseau de santé CAP2S sont répartis en plusieurs sections analytiques, qui correspondent à nos différentes activités et donc à différents financements. Cela permet de visualiser les réelles recettes/dépenses inhérentes aux actions entreprises par année.

Le résultat négatif de la coordination, objet de la résolution N°2, s'explique par 3 motifs principaux :

- l'attribution d'un budget annuel par l'ARS mais sans son versement intégral, avec l'autorisation d'utiliser les fonds de l'association du compte « résultats sous contrôle de tiers » correspondant aux reliquats des années antérieures, pour le financement d'investissements et d'expérimentation non pérennes (poste d'assistante de coordination et de psychologue),
- la non-augmentation de la ligne budgétaire « rémunérations » depuis l'exercice 2019 alors que les salaires évoluent chaque année en lien avec l'évolution de l'ancienneté,
- le choix fait par le Conseil d'Administration d'utiliser nos fonds propres pour attribuer une prime à tous les salariés pour les efforts réalisés durant la crise Covid (puisque la revalorisation des salaires au titre du Ségur ne touche pas les réseaux de santé). Une partie a d'ailleurs pu être exonérée de charges au titre de la Prime exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA).

L'éducation thérapeutique a un résultat nul puisque le solde restant en fin d'année est systématiquement reporté pour l'activité de l'année suivante en « engagement à réaliser ».



L'activité de formation a un résultat positif légèrement supérieur à 2020 sans atteindre le niveau de 2019.

VI. Rapport du commissaire aux comptes :

Le Commissaire aux comptes, M. GIROUD-ARGOUD a réalisé sa mission de contrôle à partir de l'ensemble des documents demandés qui lui ont été fournis tant par l'expert-comptable, par l'association que par différents créanciers.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

VII. Affectation des résultats :

Deux résolutions sont soumises aux votes de l'assemblée générale.

✚ Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

✚ Résolution n°2 : Affectation des résultats

L'assemblée générale décide d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à – 63 355€ de la manière suivante :

- 34 934€ au compte « résultat sous contrôle de tiers financeurs » en coordination

-28 420 € en « report à nouveau », réparti comme suit :

-35 465€ pour la coordination

5 786€ pour la formation

1 259€ pour les actions Covid

VIII. Votes :

Suite à ces différentes présentations, le Président enjoint les membres de l'assemblée générale à procéder aux différents votes.

- Le rapport moral, le rapport d'activités de l'association, le rapport financier de l'association, chacune des 2 résolutions, n'ont fait l'objet d'aucune opposition ni abstention. Ils sont en conséquence approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.
- Le rapport d'activités du réseau a fait l'objet de 3 abstentions, il est en conséquence adopté à la majorité absolue des membres présents et représentés.

IX. Arrêt de la cotisation d'adhésion 2021 :

Comme chaque année, l'assemblée générale doit se prononcer sur le montant de la cotisation d'adhésion à l'association « réseau de santé CAP2S ».

Le Conseil d'administration propose de maintenir le même montant que celui des années passées, soit 0 euro, étant donné que le réseau doit rester un service gratuit pour tous ses utilisateurs.

Cette proposition, soumise au vote, ne fait l'objet d'aucune opposition ni abstention. Elle est donc approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.



X. Rapport d'orientation du Président :

L'article 23 de la Loi relative à l'Organisation et la Transformation du Système de Santé (Loi n° 2019-774 du 24.07.2019), fixe l'intégration des PTA, MAIA et réseaux de santé au sein d'un Dispositif (unique) d'Appui à la Coordination des parcours complexes, le DAC, au plus tard le 23 juillet 2022.

Les travaux de préparation d'un Dispositif d'appui à la coordination (DAC) nous a amené à faire évoluer nos statuts ce qui fait l'objet de l'Assemblée Extraordinaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, le président propose donc de clore l'Assemblée Générale Ordinaire et d'ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire.
Cette AGO se termine à 21h05.

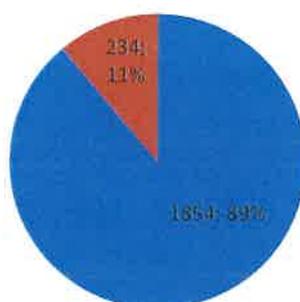
Fait à Saint-Etienne, le 12 mai 2021,

Le Secrétaire Général
Claude FAVRE-BULLE

Le Président
Dr Luc MILLOT

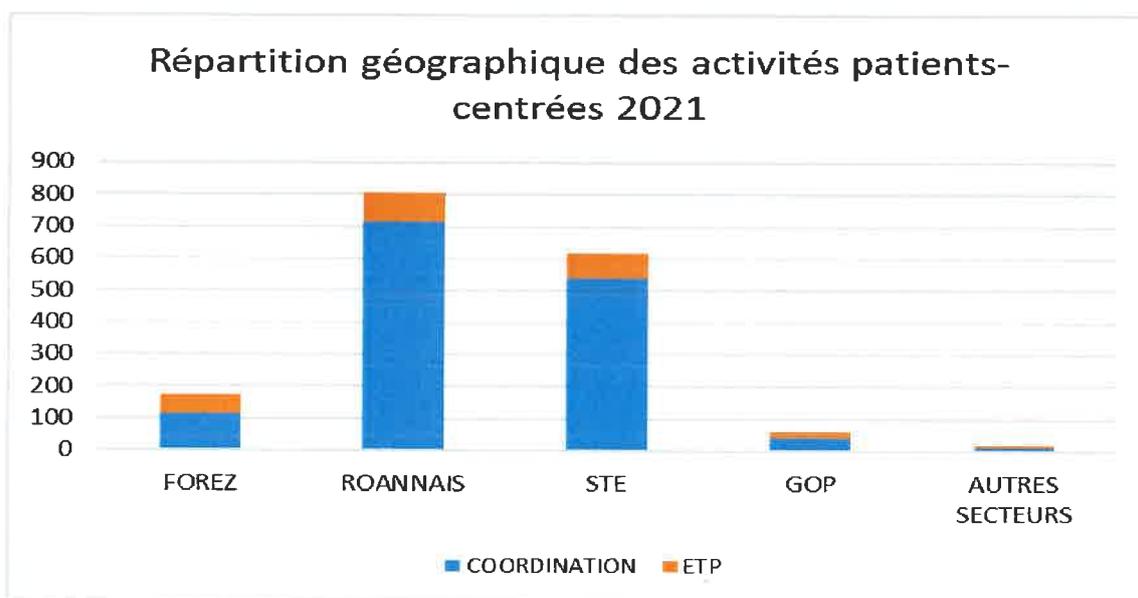
✚ Activités patients-centrées :

Cumul activités patient-centrées 2021 : 2088 situations



■ Coordination ■ Education Thérapeutique

Répartition par micro-territoires :

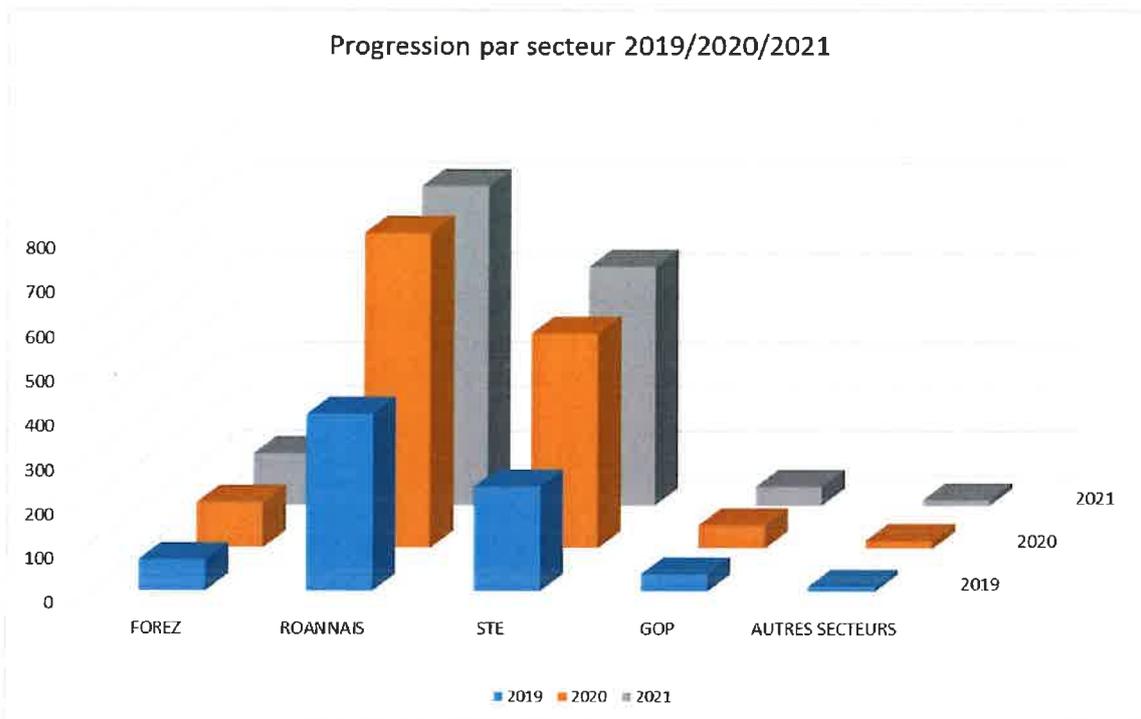




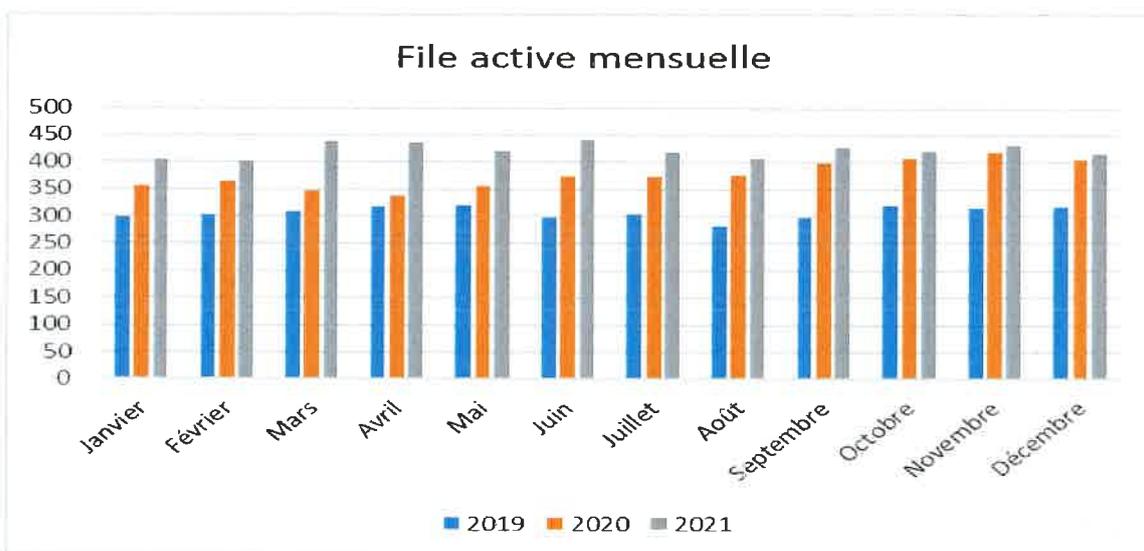
**RÉSEAU DE SANTÉ
CAP2S**

Données rattachées à l'activité principale du réseau :
Appui à la coordination des acteurs lors de situations complexes

✚ Répartition territoriale :



✚ File active annuelle :



Mise à jour du 11/03/2022

Réseau de Santé CAP2S - Coordination d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 17h. 31 rue Berthelot - 42100 Saint-Etienne - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49

Email : accueil@cap2s.org

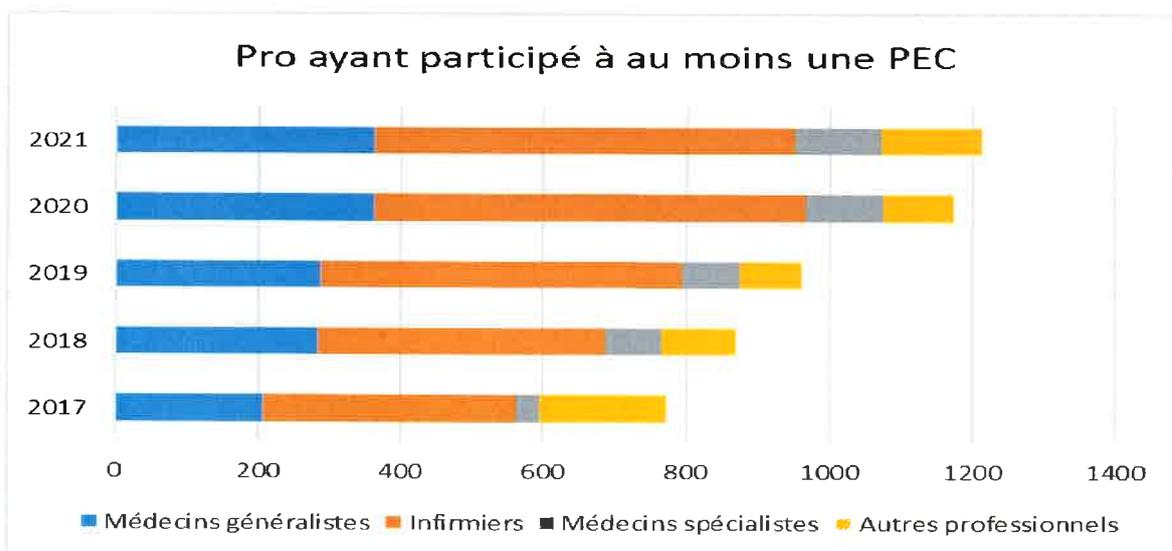


RÉSEAU DE SANTÉ
CAP2S

✚ Prises en charge annuelles 2021 :

File active du réseau	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Nb de niv 1	747			747
Nb de patients déjà inclus ayant nécessité une nouvelle intervention en 2021		135	193	328
Nb de nouveaux patients inclus		495	284	328
TOTAL	747	630	477	1854
En 2020	692	518	416	1626

✚ Professionnels impliqués dans les prises en charge en 2021 :



Mise à jour du 11/03/2022

Réseau de Santé CAP2S - Coordination d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 17h. 31 rue Berthelot - 42100 Saint-Etienne - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49

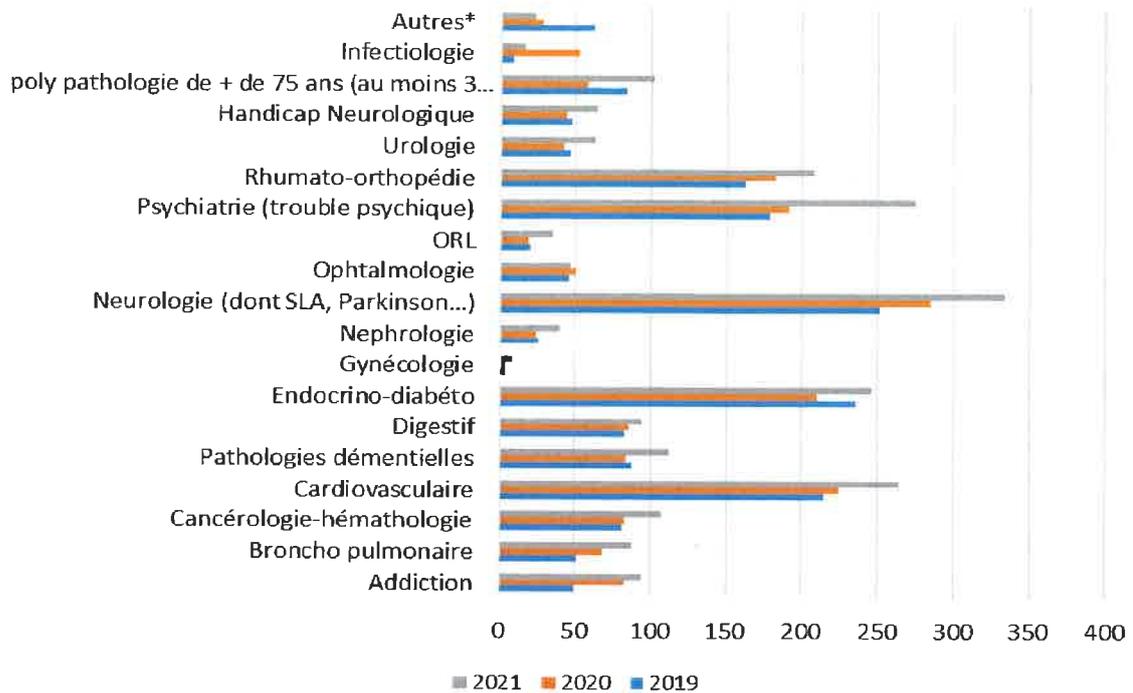
Email : accueil@cap2s.org



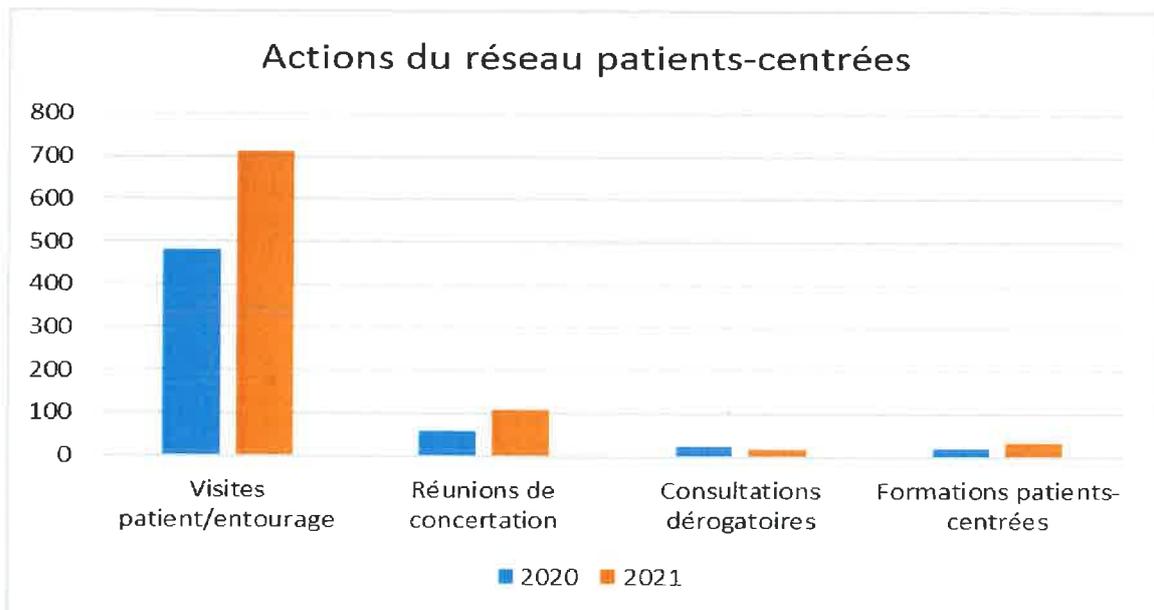
Types de problèmes de santé des patients :

RÉSEAU
C

Types de problèmes de santé niv 2&3



Actions tracées dans l'outil métier :



Mise à jour du 11/03/2022

Réseau de Santé CAP2S - Coordination d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social

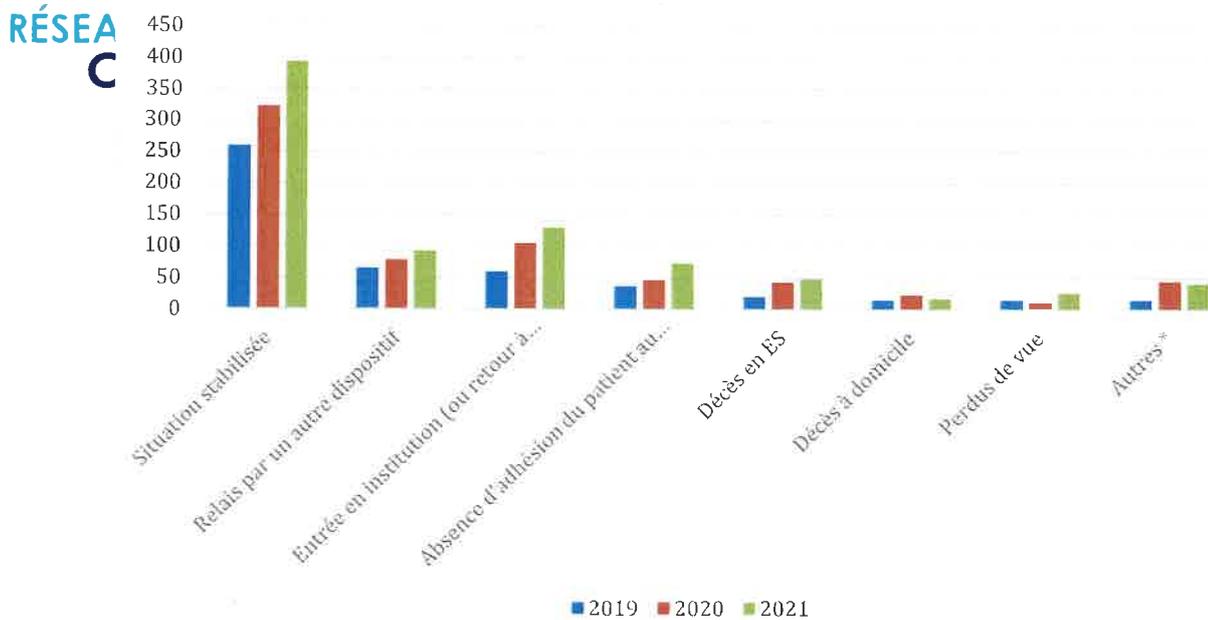
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 17h. 31 rue Berthelot - 42100 Saint-Etienne - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49

Email : accueil@cap2s.org

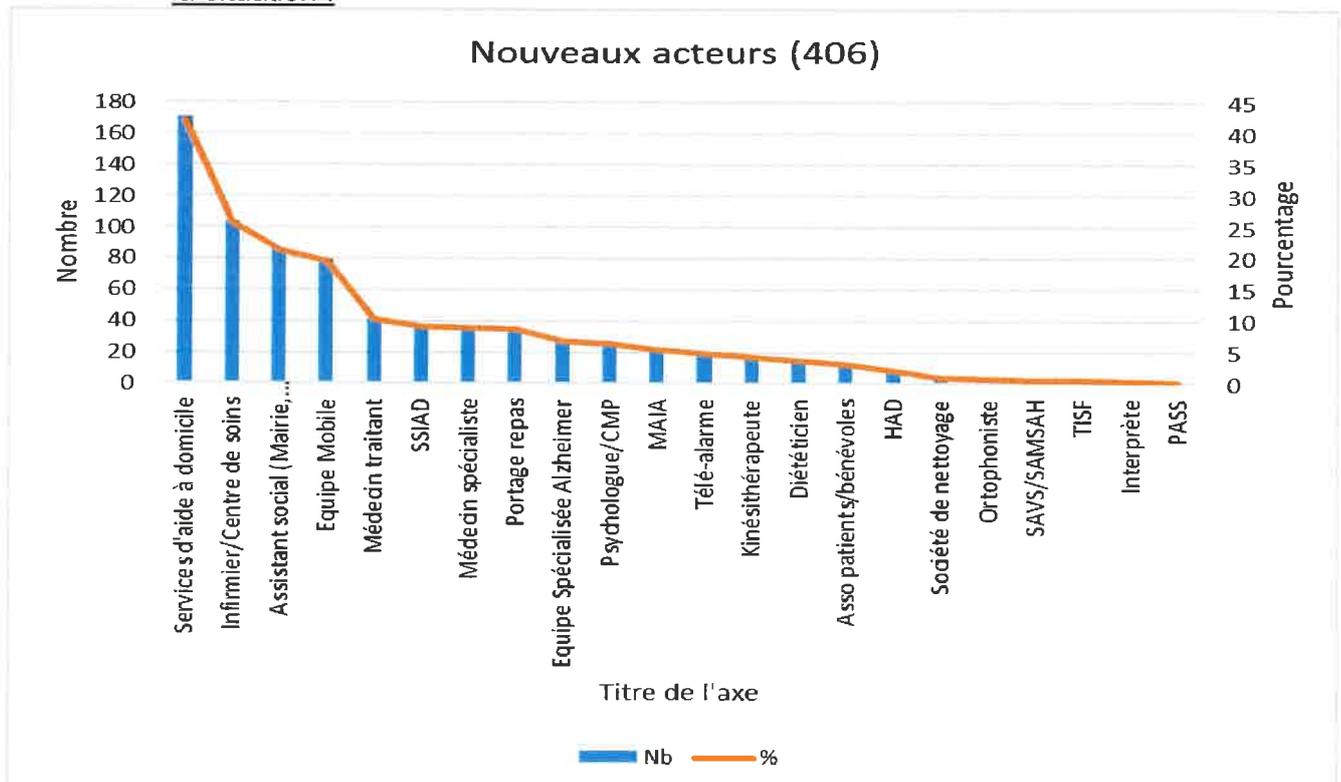


Motifs de sortie du réseau :

Motifs de sortie du Réseau



Mise en place ou contributions à la mise en place de nouveaux acteurs dans la situation :



Mise à jour du 11/03/2022

Réseau de Santé CAP2S - Coordination d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social

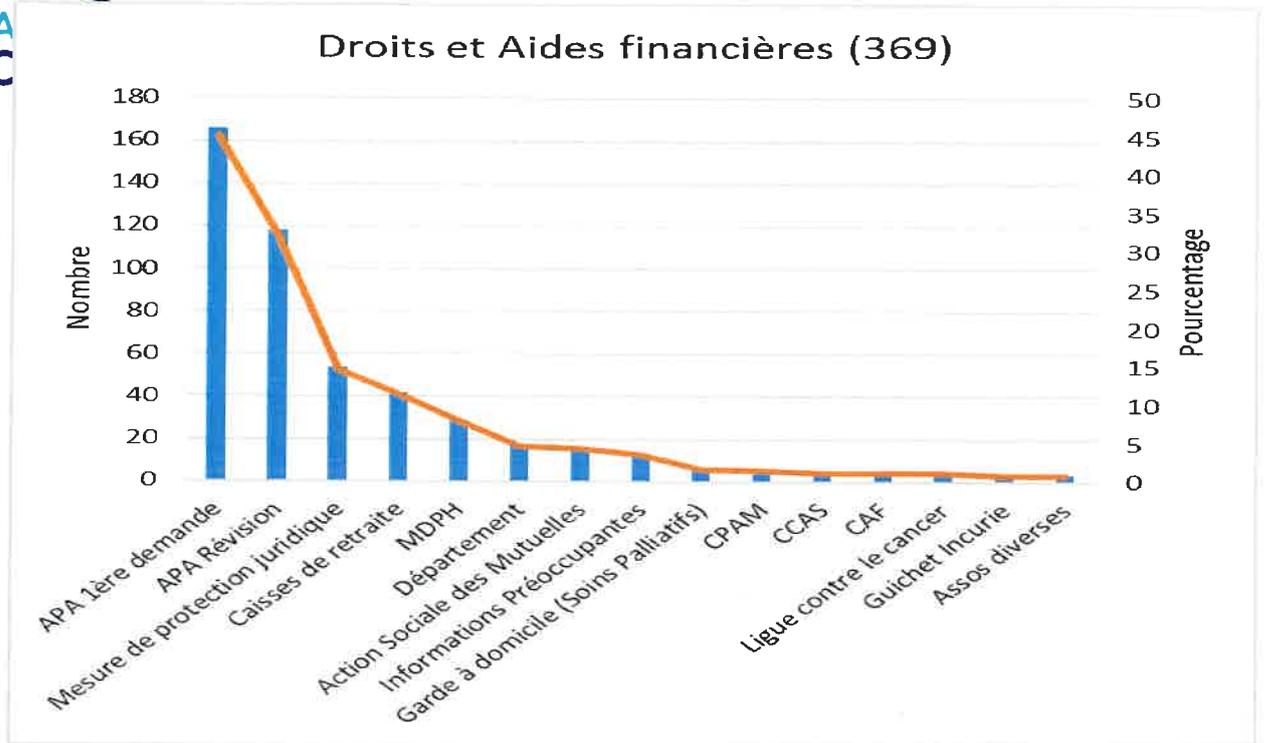
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 17h. 31 rue Berthelot - 42100 Saint-Etienne - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49

Email : accueil@cap2s.org

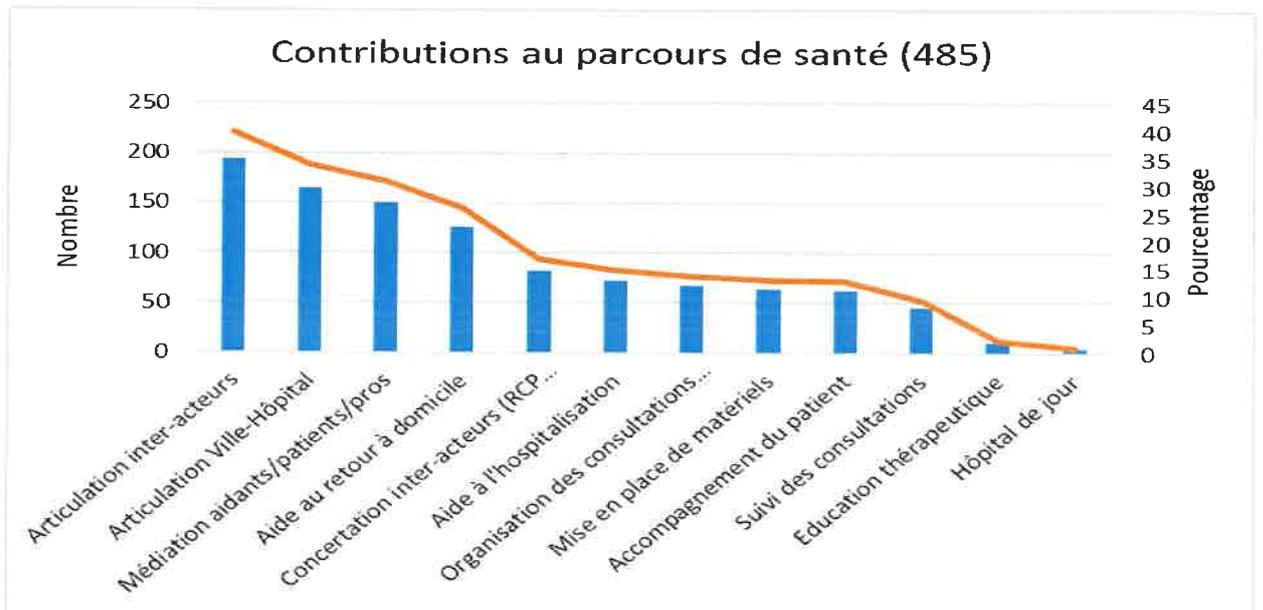


✚ Mise en place ou contributions à la mise en place de nouveaux droits et/ou aides financières :

RÉSEA
C



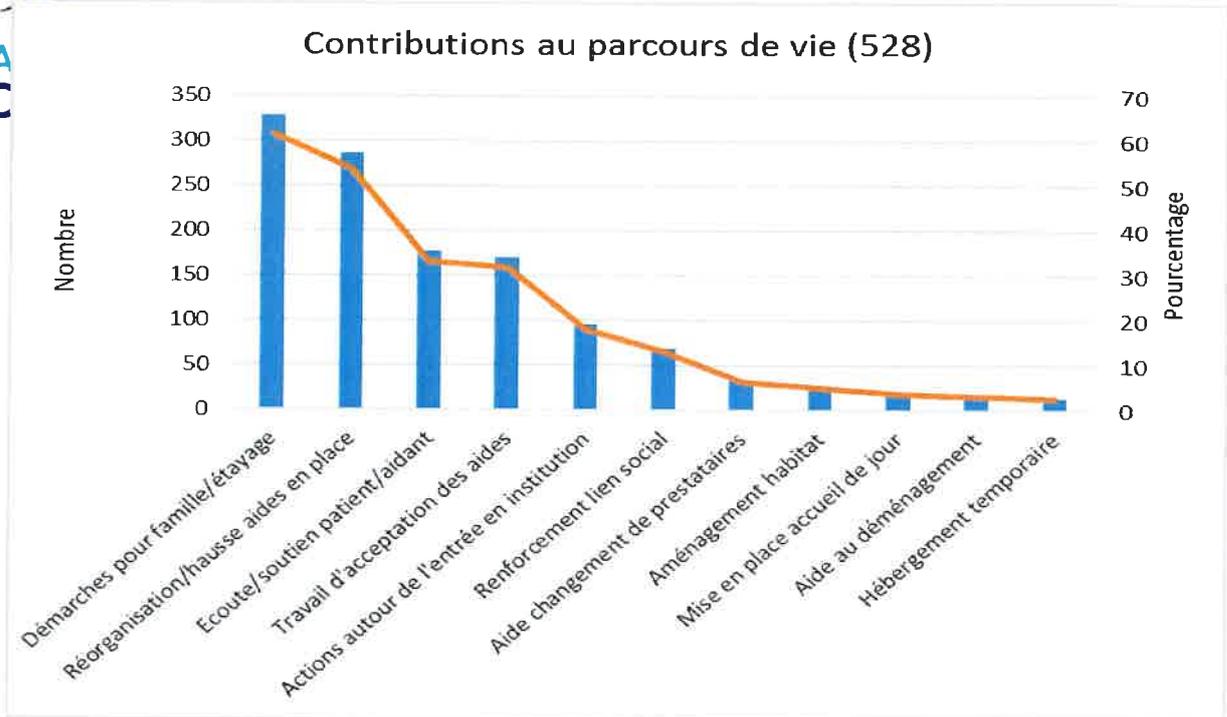
✚ Contributions au parcours de santé :



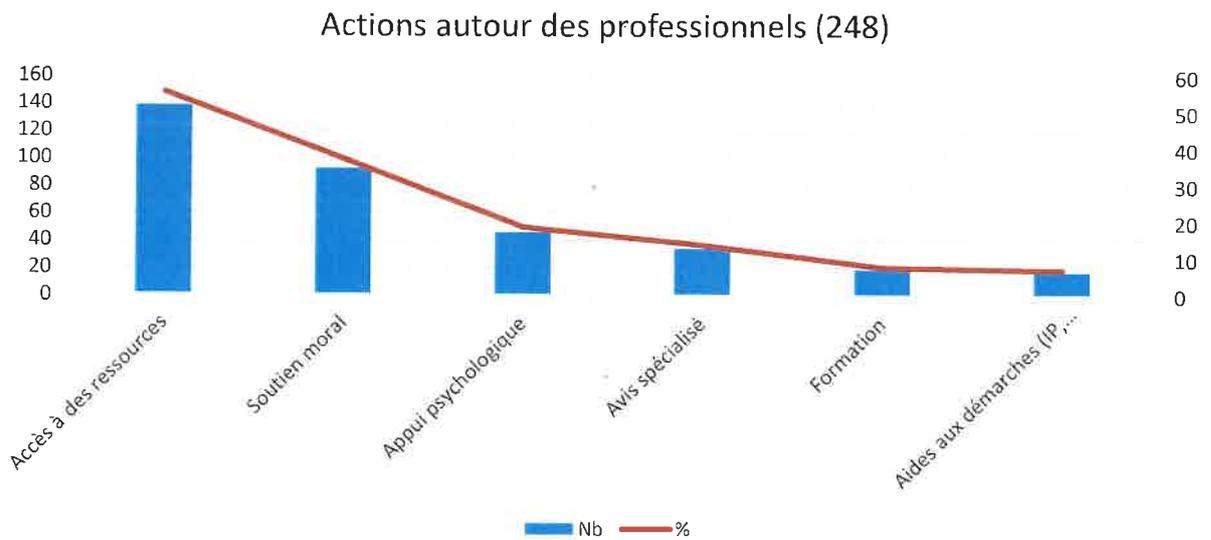


Contributions au parcours de vie :

RÉSEA
C



Actions autour des professionnels :



Mise à jour du 11/03/2022

Réseau de Santé CAP2S - Coordination d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 17h. 31 rue Berthelot - 42100 Saint-Etienne - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49

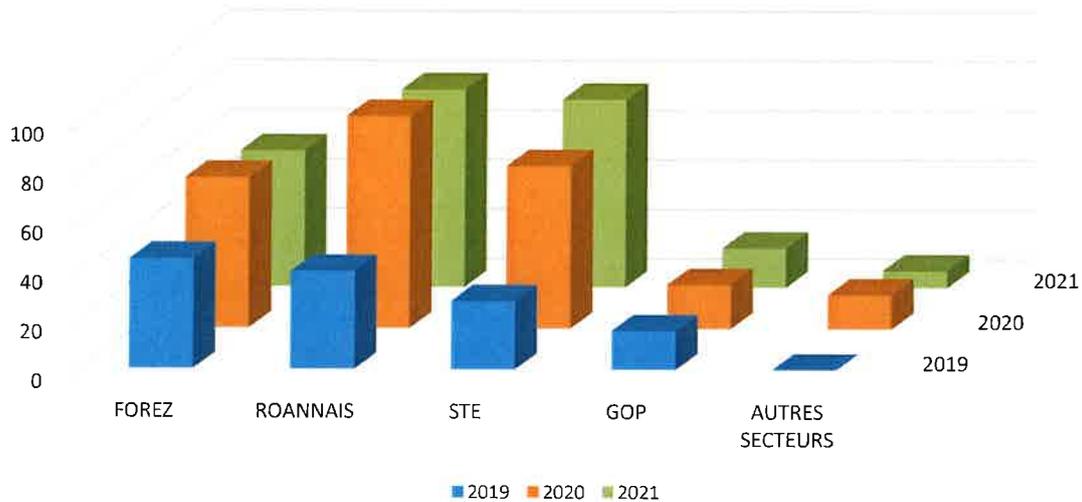
Email : accueil@cap2s.org



RÉSEA
C

Données concernant l'éducation thérapeutique

File Active Education Thérapeutique (234)



Données concernant l'activité COVID 2021

Dépistages réguliers :

- Bourse du Travail, Saint-Etienne : du 20 janvier au 30 juin
- Maison des Projets, Saint-Etienne : du 3 avril au 27 avril

60 libéraux mobilisés

Dépistages massifs, Saint-Etienne :

- Du 13 au 19 janvier (10 lieux)
- Du 22 au 28 février (10 lieux + bus + opération « aller vers »)

Dépistages Collèges & Lycées : du 25 janvier au 2 février, IDEL (25) en renfort des IDE scolaires : Saint-Etienne, La Talaudière, Firminy, Le Chambon Feugerolles, Roche la Molière, Saint Chamond, Andrézieux-Bouthéon, Feurs, Boën, Verrière-en-Forez, Chazelles-sur-Lyon, Mably, Renaison, Riorges.

Vaccination mobile : du 5 août au 15 septembre 8 lieux identifiés par l'ARS : Lorette, Saint-Chamond, La Ricamarie, Bourg-Argental, Pélussin, Firminy, Roche-la-Molière, Le Chambon-Feugerolles.

Vaccination scolaire : du 13 septembre au 22 octobre : Saint-Etienne, Boën, Bourg-Argental, Saint Chamond, Firminy, Pélussin, Saint Genest Malifaux, le Chambon Feugerolles.

Vaccinations massives : 28 août et 4 septembre (centres commerciaux Monthieu, Centre 2, La Ricamarie, Villars et Andrézieux-Bouthéon + forum des associations à Villars).

Mise à jour du 11/03/2022

Réseau de Santé CAP2S - Coordination d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 17h. 31 rue Berthelot - 42100 Saint-Etienne - Tél. 04 77 57 13 39 - Fax 04 77 41 67 49

Email : accueil@cap2s.org